

Telle est précisément la paix qui fut préconisée un jour par l'angélique message dont retentirent les hauteurs de la grotte de Bethléem, paix inconnue des siècles païens. C'est un des fruits inestimables de la rédemption humaine et il a sa racine, comme vous l'avez bien indiqué, monsieur le cardinal, dans l'observance des lois et des exemples que nous a laissés notre Rédempteur Jésus-Christ. Et de même que l'homme n'a connu la paix que par Lui, de même aussi il la perd chaque fois qu'il s'éloigne de Lui.

En effet, la loi de Dieu étant vérité dans l'ordre intellectuel et sainteté dans l'ordre pratique, c'est d'elle que jaillit la paix ineffable de la conscience pure et ce céleste esprit de tolérance mutuelle et de charité qui éteint partout où il souffle l'ardeur des conflits entre frères ; c'est elle qui met dans le cœur des riches et des puissants des sentiments de modération et de bienfaisance et dans ceux des humbles et des déshérités de ce monde cette résignation sereine qui s'alimente et se reconforte par la sûre espérance des promesses éternelles. C'est pourquoi, si l'on perd de vue la loi divine, on soustrait à l'ordre moral son principal et plus fort soutien et le véritable fondement de toute tranquillité.

Voilà d'où vient le fait journalier du malaise et des agitations qui tourmentent la génération contemporaine. On acclame la paix parmi les nations policées ; mais la vraie paix n'y est pas ni ne peut y être parce que l'on s'écarte sur trop de points de Celui qui, seul, peut la donner. Peut-être ne recourra-t-on pas aux armes, et les antagonismes qui se sont fait jour n'éclateront pas ; mais les désirs immodérés, les appétits ambitieux, les dédiances, les jalousies, ne se calmeront pas au fond des cœurs, si Jésus-Christ ne revient y régner